

# La Ve République depuis 1958

Le 13 mai 1958, les Français d'Algérie et l'armée se soulèvent contre le gouvernement. **Cette crise accélère la fin de la IVème République**, minée par l'instabilité gouvernementale et son incapacité à régler les problèmes coloniaux. **Le général de Gaulle revient au pouvoir** pour former un nouveau gouvernement et préparer une nouvelle Constitution.

## I) Comment le général de Gaulle transforme-t-il la République (1958-1969) ?

### 1) De Gaulle, le fondateur de la Vème République

**La Constitution de la Vème République est adoptée par référendum en septembre 1958. Le président a des pouvoirs renforcés** : son mandat est de **7 ans renouvelable**, il est élu au **suffrage universel direct à partir de 1962** ce qui renforce sa légitimité, il est le chef des armées, il conduit la politique étrangère, il a des pouvoirs propres (Article 16 : pouvoirs spéciaux, droit de dissolution et nomme le premier ministre...). De Gaulle est élu **président en décembre 1958**.

### 2) « Une certaine idée de la France »

**Le général de Gaulle veut redonner à la France son rang de grande puissance** c'est pourquoi il souhaite :

- **Une France stable** : la Constitution lui attribue un large pouvoir.

Il mène à son terme la décolonisation française (Algérie indépendante en 1962 par les **Accords d'Evian**, Afrique noire indépendante en 1960).

- **Une France indépendante** : il veut prendre ses distances avec les EU en se retirant de l'OTAN (1966) et en se dotant d'une force de dissuasion nucléaire (1960) **tout en se rapprochant de l'Allemagne** dans le cadre de la construction européenne.
- **Une France forte** : il lance de grands projets industriels de prestige comme **le Concorde, le France**.

Durant sa présidence, **il cherche à maintenir un lien direct avec les Français qui le rend très populaire** : bains de foule, allocutions télévisées, conférences de presse, fréquents référendums.

### 3) L'usure du pouvoir

En 1968, De Gaulle est critiqué pour son pouvoir personnel et ses pratiques autoritaires. En **mai 1968**, un **mouvement de contestation initié par les étudiants** qui aspirent à une plus grande liberté dégénère en **conflit social** (9 millions de grévistes) puis en **crise politique**. L'ordre est rétabli en juin. Affaibli, **De Gaulle démissionne en 1969** après l'échec d'un référendum. Il meurt en 1970.

**Le général de Gaulle a renforcé les pouvoirs du président de la République. Il a aussi inventé une conception plus directe de la République (on parle du gaullisme ou de république gaullienne) et a redonné à la France son rang de grande puissance, stable et indépendante.**

## **II) La Vème République depuis 1969**

### **1) Les successeurs de De Gaulle**

**Georges Pompidou** et Valéry Giscard d'Estaing poursuivent la politique du Général de Gaulle et maintiennent la suprématie du pouvoir présidentiel. **Valéry Giscard d'Estaing** (1974-1981) veut répondre aux aspirations de la jeunesse : **majorité à 18 ans, légalisation de l'avortement et remboursement de la contraception, divorce facilité.**

### **2) Depuis 1981, alternances et cohabitations**

La vie politique est marquée par plusieurs **alternances** (changement de majorité politique, la gauche et la droite se succèdent au pouvoir).

La première alternance commence en **1981** avec l'élection, pour la 1<sup>ère</sup> fois sous la Vème République, d'un socialiste **François Mitterrand au poste de président de la République (1981- 1995)**. Il met en œuvre un vaste programme de réformes de gauche : **nationalisations, abolition de la peine de mort, semaine de 39h, 5ème semaine de congés payés, retraite à 60 ans**, fêtes de la musique et du cinéma, « radios libres ».

Trois **cohabitations** (situation dans laquelle le PDLR et le 1<sup>er</sup> ministre sont de partis politiques opposés) ont ensuite lieu. Elles posent le problème du partage du pouvoir exécutif. Afin de limiter les risques de cohabitation, **le président Jacques Chirac réduit à 5 ans le mandat présidentiel (quinquennat)** en 2000.

**La Vème République a presque 60 ans. Elle a été marquée par deux présidents emblématiques : le général de Gaulle et Mitterrand. Elle s'inscrit dans la durée en faisant preuve de stabilité mais aussi de souplesse (l'alternance est très fréquente) pour s'adapter aux mutations que la France connaît. Le mécontentement des Français se traduit aujourd'hui par les progrès de l'abstention et du vote extrémiste.**